

La mairie peut-elle continuer à ignorer la moitié de la population ?

Au vu de la répartition des conseillers dans les diverses commissions municipales, force est de constater que la majorité en place depuis les dernières élections n'accorde que peu de crédit aux 46,40% des Marsadaires (voire même 56,10% au 2^{ème} tour) qui ont voté pour la liste d'opposition lors des derniers scrutins municipaux. Pourtant, ne lui en déplaise, c'est quasiment la moitié des électeurs qui ont exprimé là leur envie de changement !

Comme vous avez pu très largement le constater, y compris dans le dernier bulletin d'informations municipales, l'ouverture n'était pas à l'ordre du jour lors des deux premiers conseils municipaux. En particulier, aucun des quatre postes d'adjoint n'a été proposé aux représentants de l'opposition.

Ce que, par contre, le bulletin d'information ne dit pas, c'est que la bonne volonté des deux élus de l'opposition a été durement mise à mal :

- Josiane Druon s'est proposée pour être parmi les délégués de la commune dans le conseil de Riom-Communauté. Dans la mesure où il y a 5 sièges à pourvoir (3 titulaires et 2 suppléants), lui en accorder un aurait été la preuve d'un certain esprit d'ouverture et n'aurait pas mis en danger la "politique" de l'équipe en place. Malheureusement, les élus de cette équipe n'ont pas cet esprit, et le vote a été sans appel : 2 voix pour Josiane.

- Michel Grosshans était intéressé pour être délégué dans le Syndicat d'Adduction en Eau Potable (SAEP) qui comporte, lui aussi, 5 sièges. À une voix près, même verdict : Michel a eu 3 voix (merci à l'anonyme qui n'a pas fait preuve de sectarisme).

Finalement, les deux élus de l'opposition n'ont eu d'autre possibilité que de participer aux commissions dans lesquelles ils n'étaient pas jugés indésirables.

Il y a clairement un décalage très net entre les actions de cette équipe et l'image qu'elle veut communiquer aux Marsadaires. Dans son discours d'investiture, Monsieur le Maire n'avait-il pas déclaré : « *Nous sommes au service de tous les Marsadaires.* » ? Comment cela pourrait-il désormais être possible maintenant que les deux représentants de la moitié de la population de Marsat ont été évincés de tous les postes-clés ?

Malheureusement, juste avant cette phrase lénifiante, Monsieur le Maire avait dit : « *Nous devons former une équipe qui s'engage à respecter l'avis de la majorité.* ». Cette phrase, lourde de menace, signifie clairement, comme le confirme l'action municipale actuelle, que Monsieur le Maire croit que la démocratie consiste à respecter l'avis de la majorité ... en méprisant ouvertement celui d'une minorité qui, à 46,4%, pourrait bien devenir la prochaine majorité !